



PREAVIS 2020/03

RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE

et

RAPPORT SUR LES COMPTES 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (dont la dernière modification est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013) du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et de l'art. 89 du règlement du Conseil général de Vulliens du 20 juin 2013, la Municipalité a l'honneur de vous présenter ci-après son rapport annuel sur la gestion des comptes et des biens communaux pour l'année 2019 ainsi que le rapport sur les comptes 2019 soumis à votre approbation.

Ces derniers ont été soumis à l'organe de révision qui a fait son contrôle courant avril 2020, conformément aux directives du 4 décembre 2017 édictées par l'Etat de Vaud.

Ce rapport est accompagné des comptes donnant à chacune et à chacun un aperçu des finances communales.

Pour cet exercice, le total des charges se monte à CHF 3'209'019.04 et le total des revenus à CHF 3'254'843.01 d'où un excédent de revenus de CHF 45'823.97.

Les différences entre les comptes 2019 et le budget sont expliquées dans ce rapport.

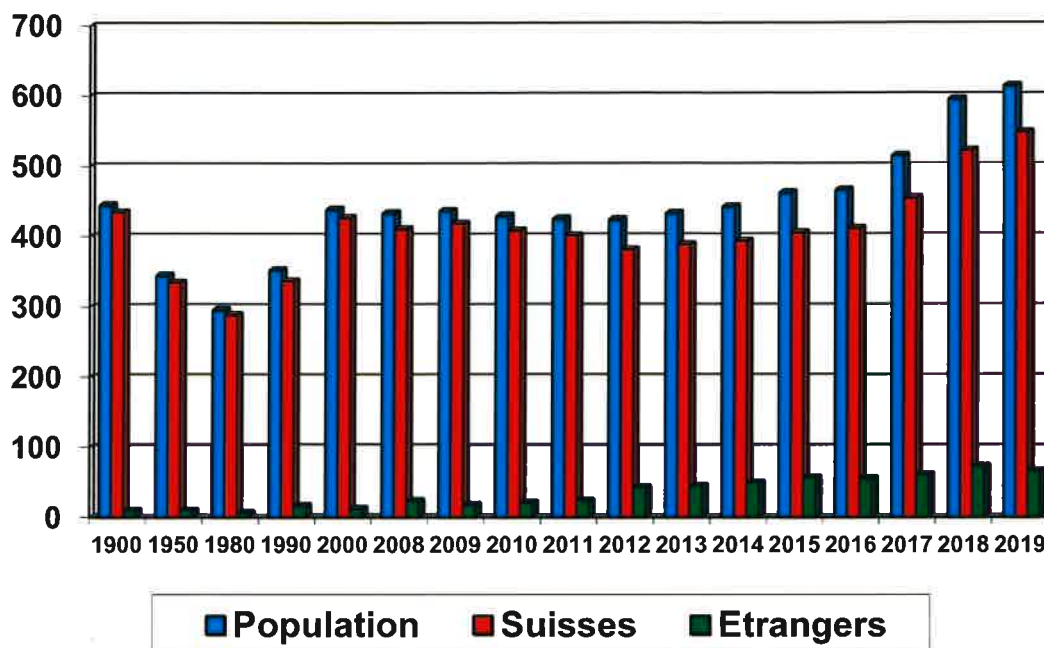
La population au 31.12.2019 s'élevait à 614 habitants contre 595 au 31.12.2018, en augmentation de 3.2 %. Le cap du 600^{ème} habitant avait été franchi le 1^{er} septembre 2019. Relevons que la population de notre village s'élevait à 433 habitants au 31.12.2000 et était encore à 433 habitants au 31.12.2013.

Mouvements de population

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Arrivées	22	23	32	35	42	51	54	49	78	107	60
Départs	20	21	29	47	34	43	32	46	33	35	44
Naissances	4	1	4	5	4	3	4	4	6	9	9
Décès	5	7	3	1	4	3	5	4	2	4	4
Naturalisations			1		1	1		1	1	2	5
Changement de nom			3		5	3	5	4	3	6	1
Suisses	418	408	402	382	389	392	405	411	454	522	548
Etrangers	18	21	30	44	43	49	57	56	61	73	66
Total	436	429	432	426	432	441	462	467	515	595	614



Population selon l'origine



2019 a été marquée par les élections fédérales des 20 octobre et 10 novembre, mais plus particulièrement par les révélations au sujet des dangers pour la santé du chlorothalonil et de ses métabolites retrouvés dans l'eau de boisson, dont l'historique pour notre commune est développé plus en détails au chapitre 8 des services industriels ci-dessous.

Durant l'année, la Municipalité s'est réunie à 44 reprises en séances ordinaires du lundi soir.

6 préavis municipaux, 1 réponse à un postulat et 1 étude suite au dépôt d'une motion ont été présentés au Conseil général :

- 2019-01 Rapport de gestion de la Municipalité et rapport sur les comptes 2018, acceptés le 27 juin 2019
- 2019-02 Demande de crédit de CHF 37'000.00 TTC pour la création d'un collecteur d'eau claires au chemin de Seppey, accepté le 27 juin 2019
- 2019-03 Règlement communal sur la gestion des déchets, accepté le 27 juin 2019
- 2019-04 Arrêté d'imposition 2020, accepté le 3 octobre 2019
- 2019-05 Budget 2020, accepté le 5 décembre 2019
comprenant la réponse de la Municipalité au postulat « Roger Stettler », relatif à l'acquisition d'un radar de vitesse éducatif.
- 2019-06 Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants, accepté le 5 décembre 2019
- Etude Etude de la Municipalité, suite à la motion « Roger Stettler » relative à la mise en place d'un concept de récupération, de collecte et de valorisation des restes d'aliments provenant des ménages, concluant au refus de mettre en place un tel système, a été acceptée le 5 décembre 2019.



Comptes de fonctionnement

1. ADMINISTRATION :

111.317.00	fête du 1 ^{er} août pour CHF 4'000.00 - journée des aînés pour CHF 4'926.60.
111.318.00	dont factures pour le contrôle des habitants pour CHF 1'1148.00 pour les permis de séjour et CHF 1'038.80 pour les cartes d'identité.
111.319.00	dont CHF 1'551.25 cotisation à UCV et CHF 4'120.00 à ARBV-Coreb.
111.431.02	recettes totales du contrôle des habitants, arrivées, permis de séjour, 36 cartes d'identité, etc., charges sous compte 111.318.00 ci-dessus.
170.380.09	création fonds de réserve provenant de la liquidation société de tir.
170.465.09	produit liquidation société de tir.
111.318.05	dont frais fiduciaire contrôle des comptes pour CHF 2'670.95.
180.390.09	décompte exercice 2018 des dépenses thématiques.
180.490.09	répartition 2019 des dépenses thématiques selon budget (sous 111.490.09).

Personnel : Le préposé au contrôle des habitants, Roger Stettler, quitte ses fonctions au 31 décembre 2019, après 30 ans d'activité à ce poste. La suppléante de la secrétaire municipale, Josette Stettler, quitte également ses fonctions après plus de 30 ans de remplacements. Une nouvelle collaboratrice a été engagée pour reprendre les 2 postes au 1^{er} janvier 2020.

Conséquence de la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA), la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS annonce une augmentation du taux de cotisations AVS/AI/APG dès le 1^{er} janvier 2020 de 0,3 %, moitié à charge de l'employeur et moitié à charge de l'employé.

Matériel, fournitures : Swisscom a terminé ses travaux d'expansion de la technologie de la fibre optique « FTTS/B » à Vully, permettant à une grande partie de la population de bénéficier d'un débit internet max. de 500 Mbit/s.

La Municipalité s'est équipée d'un appareil, en location, pour le paiement par cartes à l'administration communale.

Réceptions et manifestations : La Municipalité a fêté une nonagénaire en janvier et organisé la 13^{ème} édition de la journée des aînés le 9 novembre.

La commune a participé à la journée promotionnelle des jeux olympiques de la jeunesse, « **un drapeau des JOJ2020 dans chaque commune vaudoise** », qui s'est déroulée le 19 septembre au stade de Coubertin à Lausanne. 2 écoliers tirés au sort, accompagnés du Municipal, Loïc Bardet, ont participé à ces festivités et ont ramené le drapeau qui a flotté devant le bureau de l'administration communale jusqu'à la fin des JOJ, le 22 janvier 2020. Une verrée a été organisée à cette occasion.

Le cap du **600^{ème} habitant** a été atteint le 1^{er} septembre.

Grâce à l'engagement bénévole de M^{me} Sibylle Bays, la manifestation bisannuelle des **fenêtres de l'Avent** s'est déroulée en décembre avec une belle participation.

Naturalisation : Une famille a été naturalisée le 13 novembre, selon l'ancienne procédure. Aucune demande n'a encore été enregistrée par la commune depuis le changement de procédure au 1^{er} janvier 2018.

La Municipalité a fixé les émoluments pour l'étude des dossiers de naturalisation : demande individuelle à CHF 400.00, famille à CHF 500.00 et naturalisation fédérale à CHF 200.00.

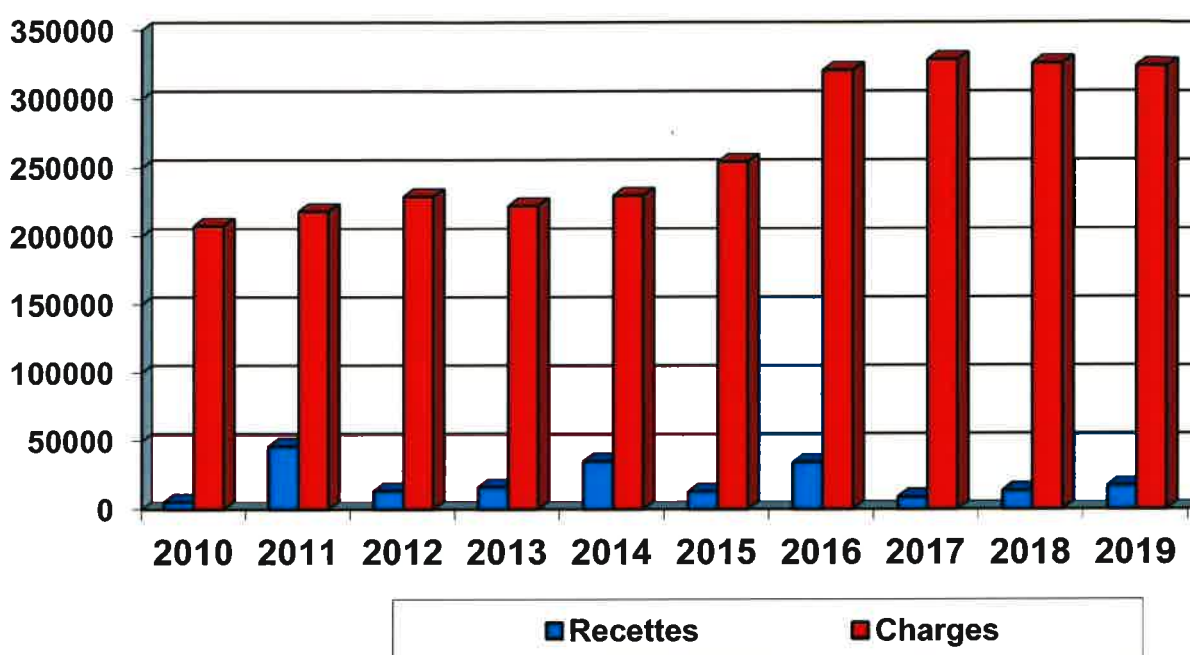


Transports publics : Les CFF ont effectué d'importants travaux sur la ligne ferroviaire Palézieux-Payerne : remplacement du Pont de Bressonnaz, installations radio ferroviaire GSM-R, assainissement des murs de soutènement et agrandissement du tunnel et du viaduc de Villangeaux, ainsi que de celui de Châtillens. Une séance d'information publique s'est tenue à Moudon le 6 mai et des visites des chantiers ont été organisées le 22 juin pour le pont de Bressonnaz et le 27 juillet pour le viaduc et tunnel de Villangeaux.

Des servitudes concernant l'arrêt du bus à la route du Borgeau ont été inscrites au Registre Foncier.

Le nouvel horaire de la ligne postale 10.383 s'étoffe dès le 15 décembre et comprend maintenant des passages le week-end.

Evolution administration

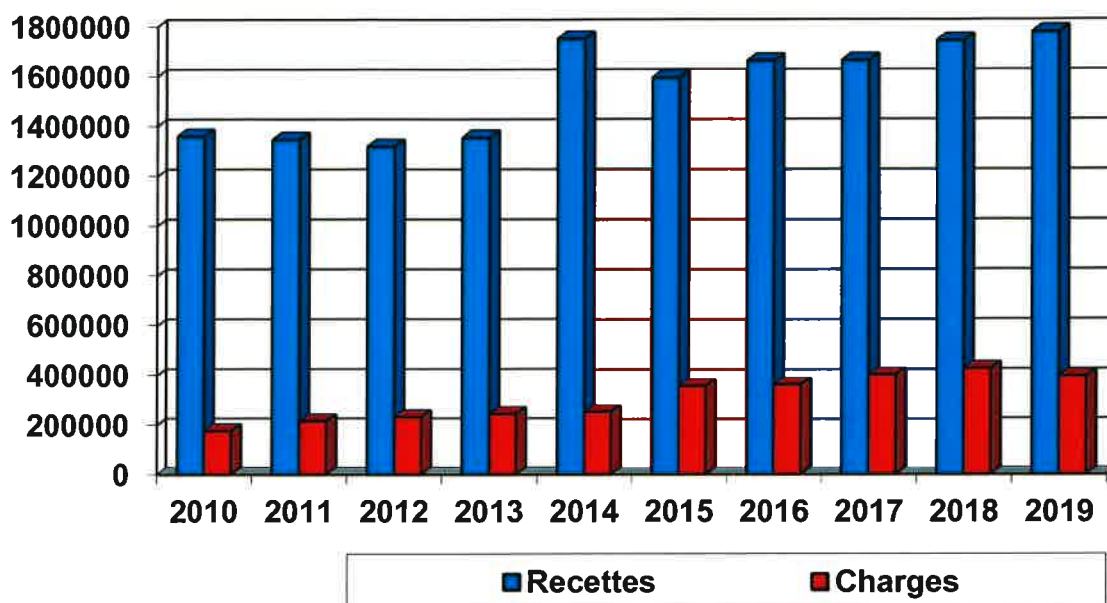


2. FINANCES :

- 210.318.00 dont frais de perception des impôts pour CHF 8'825.73.
- 210.319.01 défalcatons, abandons de soldes personnes physiques, personnes morales par l'ACI.
- 210.380.09 attribution à réserve pour créance d'impôts, compte Bilan 2820.02, selon boucllement 2019 de l'ACI.
- 210.422.01 intérêts de retard et compensatoires personnes physiques pour CHF 12'470.01.
- 210.404.00, 210.405.00, 210.441.01 - impôts conjoncturels, le 50 % est affecté sur la facture sociale.
- 220.352.00 dont CHF 40'696.00 pour l'alimentation du fonds de péréquation, les années précédentes la commune était bénéficiaire.
- 220.390.09 répartition 2019 des dépenses thématiques selon budget et décompte année 2018 pour CHF 2'727.00.
- 220.452.00 dont CHF 37'983.00 reçu du décompte final pour l'année 2018.
- 220.490.09 décompte exercice 2018 des dépenses thématiques.



Evolution finances



3. DOMAINES ET BATIMENTS :

310. TERRAINS :

Les baux à ferme agricole pour les **esserts communaux** ont été renouvelés pour une durée de 6 ans. Les prix sont adaptés selon la table des fermages indicatifs du sol, émise par la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires, selon le guide fédéral d'estimation de la valeur de rendement agricole et l'Ofermages 2018. Un fermage moyen est appliqué sur les terrains labourables à CHF 6.00 l'are et non labourables à CHF 4.50 l'are.

320. FORÊTS :

320.314.00 dont CHF 22'047.85 pour exploitation de chablis et de bostrychés.

320.390.09 décompte exercice 2018 des dépenses thématiques.

320.451.08 diverses subventions pour exploitation de forêts protectrices, de chablis en zone tampon et forêts protectrices pour CHF 21'081.50.

Avec les autorisations du garde forestier et de la Municipalité, un camp de 150 scouts filles s'est établi dans nos forêts entre le 3 et le 5 mai.

Le martelage s'est déroulé le jeudi 23 mai 2019 par beau temps. 3 coupes ont été martelées pour environ 600 m³. Une quatrième coupe a été martelée à la Tuayre dans le but de poursuivre le programme déjà établi dans cette forêt, au bénéfice d'une subvention et d'un contrat de gestion pour forêts protectrices. C'était le dernier martelage pour notre garde forestier, Eric Sonnay, qui a pris sa retraite. Il est remplacé par M. Didier Gétaz, dès le 1er octobre 2019.

La Municipalité a signé une déclaration d'engagement et demande de subvention avec la DGE, inspection cantonale des forêts, pour l'aménagement d'une lisière étagée sur la parcelle communale n° 114, direction Le Borgeau, dans un but de préservation de la biodiversité en forêt. Des travaux de revitalisation subventionnés ont été effectués sur une surface de 3'300 m².



Rapport de gestion de la Municipalité et rapport sur les comptes 2019

En raison des grosses chaleurs de l'été et du manque d'eau, des foyers de bostryche sont apparus dans nos forêts. 160 m³ de chablis ont dû être abattus en urgence à l'Arrêt. D'autres foyers ont suivi, au chemin du stand et 30 m³ dans le bois de la Fayette. En conséquence, la Municipalité a décidé de repousser une des 3 coupes prévues lors du martelage du mois de mai.

Les arbres communaux protégés qui ont été abattus ont été remplacés par : 3 arbres au-dessus de la voie de giration des bus, 1 dans le talus au-dessus de la place de sport et 1 derrière la maison communale.

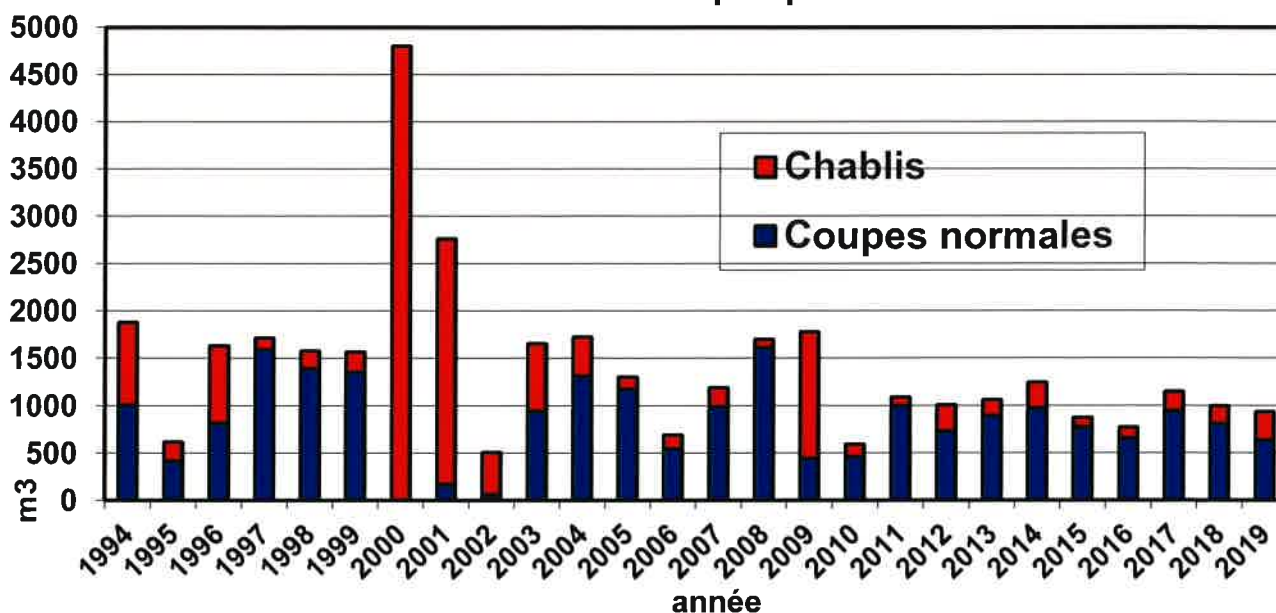
La vente de sapins de Noël s'est déroulée comme chaque année à la déchetterie, le samedi 14 décembre.

Bois façonnés en m³

		résineux	feuillus	Total	exploités	dont chablis
	2012	688	320	1008		
	2013	729	244	973		
	2014	723	408	1131		
	2015	496	376	872		
	2016	523	130	653	768	113
	2017	676	660	1336	1146	207
	2018	715	83	798	991	188
	2019	791	426	1217	932	302
Plantations	265 douglas, 95 hêtres, 7 divers = 367 plants					

2017 = 568, 2017 = 750, 2016 = 1100, 2015 = 1060, 2014 = 520, 2013 = 1000, 2012 = 1710

Volumes de bois coupés par année





350. BÂTIMENTS :

351.311.00	dont CHF 19'348.25 pour installation projection et sonorisation.
351.314.01	dont CHF 12'530.00 pour isolation arrière scène et plafond.
351.318.05	honoraires étude de 2016 pour agrandissement du couvert, projet retiré.
352.314.01	dont CHF 46'340.00 réfection étanchéité, isolation et toiture annexe de l'école.
352.451.07	subvention canton pour réfection isolation école.
354.311.00	nouvel orgue électronique, financé par le fonds de rénovation de la chapelle.
355.314.01	contrôle de la toiture, remise en place et remplacement de tuiles avec nacelle pour CHF 2'303.80.
355.427.00	vacance d'un box pendant 3 mois.
356.312.04	juillet 2019, achat de 11702 lt mazout de chauffage pour CHF 10'052.00.
356.314.01	dont CHF 18'569.10 pour réfection canalisation évacuation eaux claires.
356.436.03	reçu de l'ECA, remboursement sinistres des 15.05 et 08.06.2018 – inondations.

Des travaux ont été exécutés dans la **grande-salle** : isolation de la scène et installation d'un système de sonorisation et projection.

La Municipalité a décidé d'augmenter les tarifs de location pour les sociétés de CHF 5.00 de l'heure, soit CHF 25.00 l'été et CHF 35.00 l'hiver à partir du 1er janvier 2020 et d'ajouter CHF 50.00 pour l'option sonorisation/projection des locations à la journée.

Un défibrillateur a été installé à l'extérieur du bâtiment près de l'entrée. Une information sur son utilisation a été prodiguée par un spécialiste de l'entreprise Lifetec AG lors du Conseil général de décembre.

Le toit plat de l'annexe du **collège** a causé beaucoup de soucis à la Municipalité durant cette année. D'importants travaux d'étanchéité ont dû être entrepris.

3 WC ont été remplacés à l'école ainsi que les 3 WC des appartements, à cause du calcaire.

2 tables en bois extérieures ont été remplacées aux **refuges** de la Province et à l'Arrêt

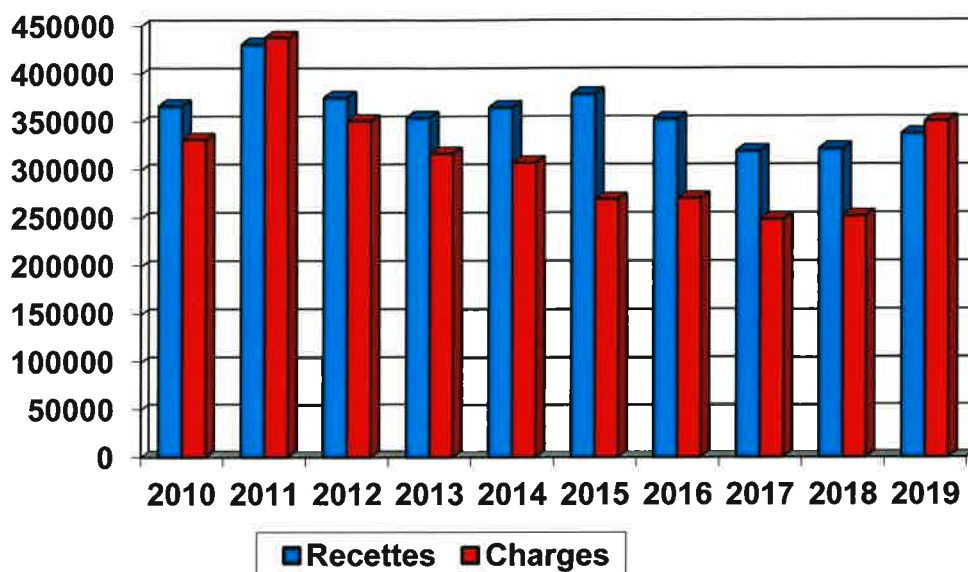
L'orgue défectueux de la **chapelle** n'était plus réparable, il a été évacué et remplacé par un harmonium.

A l'**ancien battoir**, le box n° 2 a changé de locataire au 1er juillet 2019.

Pour la **maison communale**, 2 changements de locataires ont été enregistrés, soit au studio n° 9 le 1er février 2019 et à l'appartement n° 7 le 30 juin 2019 qui a subi quelques travaux de rafraîchissement. Les travaux d'assainissement sur les canalisations d'évacuation des eaux claires devant le bâtiment ont pu être entrepris pour éviter les inondations du sous-sol et la ventilation de l'abri PC qui avait subi les inondations de l'année dernière a pu être réparée.



Evolution domaines et bâtiments



4. TRAVAUX :

420. SERVICE DE L'URBANISME :

420.318.05 dont CHF 7'863.00 en honoraires d'avocats pour défense des dossiers d'enquête et CHF 11'625.40 pour frais de maintenance et de mise à jour du géoportail communal.

La Municipalité a traité 21 demandes d'autorisation de construire et délivré 20 permis avec dispense d'enquête publique dont 5 avec autorisations cantonales et 1 refus.

6 dossiers sont en procédure, soit : 1 au Tribunal fédéral, 3 au Tribunal cantonal, Cour de droit administratif (Cdap), 1 au Tribunal civil et 1 au Service du développement territorial (SDT).

Le dossier du nouveau plan d'aménagement communal (PAC) est transmis au Canton pour l'examen préliminaire. Selon la procédure LATC, cette étape doit devancer l'examen préalable.

Le chantier des 8 villas au-dessus de la grande-salle, au chemin Les Oches, se poursuit avec une 6^{ème} villa en chantier et toujours le bâtiment de 6 appartements.

430. ROUTES :

430.314.00 dont préavis 2019/02 de CHF 37'000.00, dépense effective CHF 33'085.00.

430.315.05 dont CHF 1'231.50 entretien scooter, CHF 2'650.00 changement de 2 pneus tracteur.

430.318.00 déneigement, frais facturés par la DGMR pour CHF 7'581.50. Hiver 2018-2019 long : déneigement des routes communales du 16.12.2018 au 04.04.2019 - 1 x décembre 2018, 5 x janvier 2019, 3 x février 2019, 1 x mars 2019 et 1 x avril 2019.

430.332.01 amortissement sur préavis 2016/07 correspondant à reprise de réserve.

430.390.09 décompte exercice 2018 des dépenses thématiques.

430.480.09 reprise réserve pour préavis 2016/07, compte bilan 2820.01.

430.490.09 répartition 2019 des dépenses thématiques selon budget.



Rapport de gestion de la Municipalité et rapport sur les comptes 2019

La Municipalité a délivré 2 permis de fouilles à Swisscom pour des tirages de lignes.

Le balayage annuel des routes a été effectué le 9 mai.

Un semoir à sel a été acquis pour le service hivernal des trottoirs.

En raison de la course du Pays de Vaud, la route a été fermée à Bressonnaz le 22 mai 2019 entre 19h00 et 20h30.

Suite à l'acceptation du préavis 2019/02 le collecteur d'évacuation des eaux claires au chemin de Seppey a été créé.

La Municipalité a étudié et répondu au postulat déposé pour l'installation de radars « éducatifs » sur la route en traversée du village. L'achat d'un dispositif a été prévu au budget 2020.

Le service hivernal 2018-2019 s'est soldé par 11 sorties du concessionnaire communal et 32 sorties pour le service cantonal des routes.

440. PARCS, PLACE SPORTS, CIMETIERE :

Un deuxième avis de désaffectation partielle du **cimetière** est paru dans la FAO du 11 et 14 juin 2019. Les familles concernées ont été personnellement avisées.

La Municipalité a autorisé 1 pose de monument et 2 dépôts de cendres.

450. ORDURES MENAGERES ET DECHETS :

Afin d'équilibrer les comptes du service, les taxes sont augmentées dès le 1er janvier 2019 de 50 ct à 65 ct par kg pour les sacs à ordures ménagères et de CHF 30.00 à CHF 40.00 pour la taxe forfaitaire annuelle par habitant de plus de 18 ans. Le nouveau règlement sur la gestion des déchets a été approuvé par la Cheffe du DTE, paru dans la FAO du 12 novembre 2019 pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Le vérin hydraulique de la benne compactante a dû être remplacé.

La Municipalité loue une surface de 500 m² à l'ancienne STEP pour CHF 600.00 l'an, pour un éventuel futur dépôt de branches et de gazon.

Bader Fers Recycling SA annonce que les entrées de papier et de carton en Chine sont bloquées par le programme National Sword. En conséquence, les ristournes sur ces matières sont réduites à CHF 25.00 la tonne contre CHF 30.00 auparavant.

La Municipalité a répondu à la motion déposée lors du Conseil général du 27 juin 2019 pour l'étude de la valorisation des déchets de cuisine comme proposé par la SATOM « Gastrovert ». Ce service ne sera pas mis en place.

La commune a collecté 4'680 kg de vêtements, 1485 kilos de PET, 12'280 kg de fers légers, 37'390 kg de papier, 1'107 kg de déchets spéciaux, 30'010 kg de verre, 40'260 kg de déchets encombrants et 44'420 kg de déchets ménagers.

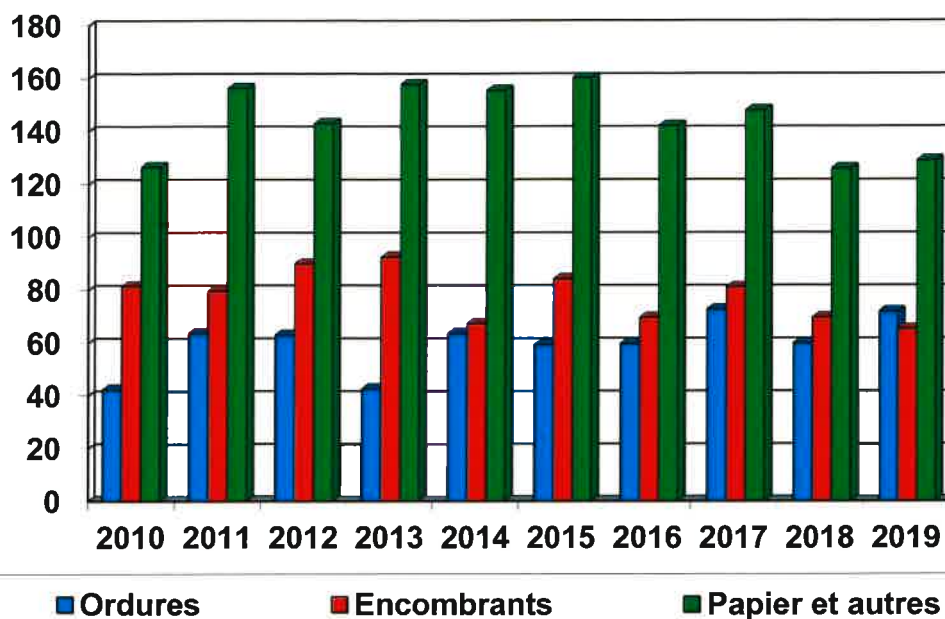
450.315.06 dont CHF 3'431.85 remplacement de 2 vérins de compression à la benne compactante.

450.381.02 attribution à fonds de réserve affectée, comptes bilan 1800.00 et 2800.02 surplus de produits.

		2019	2018	2017	2016	2015
Ordures ménagères	kg/hab.	71.88	59.93	72.70	59.72	59.29
Déchets encombrants	kg/hab.	65.15	69.62	81.10	69.53	84.16
Autres déchets	kg/hab.	128.93	124.91	147.96	142.06	160.09
Huiles végétales	l/hab.	1.42				
Couverture des charges par recettes		106,99 %	96,61 %	95,32 %	103,78 %	81,06 %



Ordures



460. EGOUTS ET EPURATION :

- 460.318.05 dont CHF 5'000.00 acompte pour contrôle de conformité réseau d'égouts.
460.332.01 amortissement sur préavis 2016/07 correspondant à reprise de réserve.
460.481.01 reprise de réserve affectée pour préavis 2016/07, compte bilan 2800.01.

Mise en vigueur du nouveau règlement communal sur le traitement et l'évacuation des eaux au 1er janvier 2019, avec de nouveaux tarifs afin de permettre l'équilibre du compte de ce service qui doit s'autofinancer.

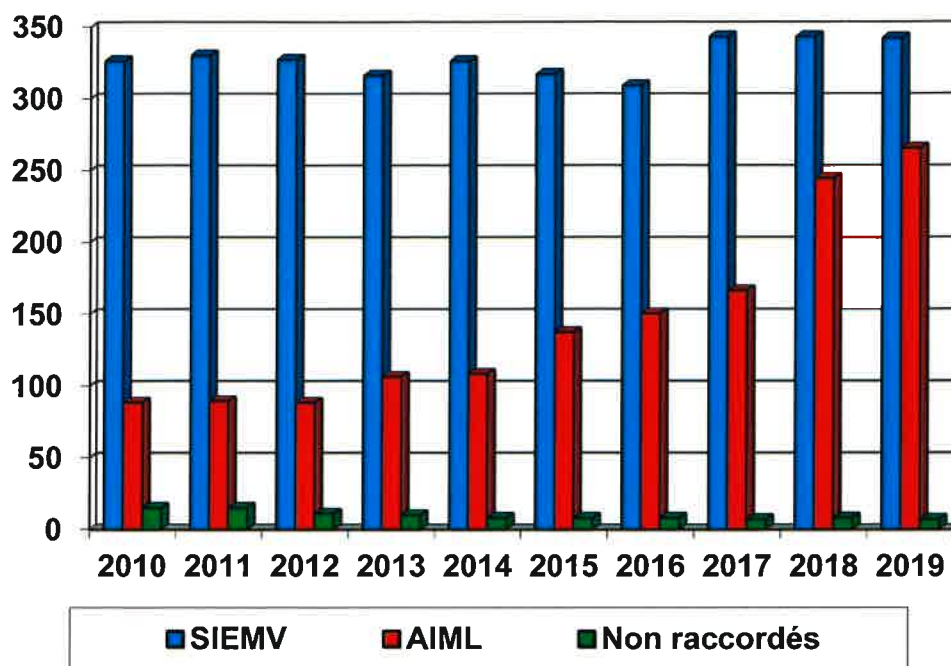
Au vu des résultats des contrôles des raccordements EU-EC effectués par enfumage en 2018, la Municipalité a entrepris une nouvelle campagne de contrôles des raccordements d'eaux claires par teinture, confiée au bureau d'études hydrauliques Miaz et Weisser nommé en 2018.

Le CoPil épuration Moyenne Broye à Lucens (nouvelle STEP régionale) annonce que les 30 exécutifs communaux ont avalisé le projet de régionalisation des eaux usées. Une séance d'information publique sur ce projet s'est tenue le 19 novembre à Mézières. Le budget s'articule autour des 68 mio de francs. Le traitement des micropolluants sera pris en charge par cette nouvelle STEP.

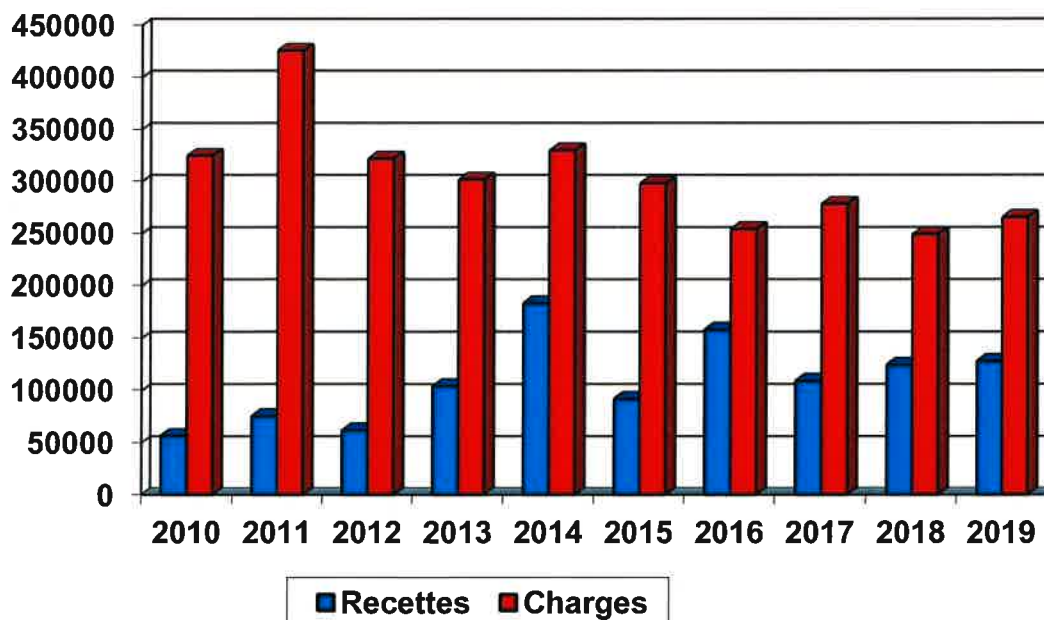
Habitants raccordés : 342 (343) au SIEMV, 265 (244) à l'AIML 7 (8) non raccordés à une STEP.



Habitants raccordés à une STEP



Evolution travaux



5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES :

510, 520. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PREGYMNASIAL :

- 510.490.09 décompte exercice 2018 des dépenses thématiques et répartition 2019 selon budget.
520.490.09 décompte exercice 2018 des dépenses thématiques et répartition 2019 selon budget.



Suite à la nouvelle jurisprudence fédérale, les parents des élèves vaudois ne paieront plus pour les fournitures scolaires, les livres ou encore du matériel de bricolage. Pour les camps, voyages et autres excursions, seuls les frais économisés par les parents pourront leur être réclamés (CHF 16.00 par jour maximum). Pour les communes de l'ASIJ, cela représente un supplément de charges de CHF 56'000.-

Le futur nouveau collège « Gustave Roud » à Carrouge a passé l'enquête publique de 30 jours débuté le 15 juin. Le projet prévoit 22 classes, une salle de gymnastique triple, une UAPE et des abris PC. Une séance de présentation intercommunale s'est déroulée le 30 octobre 2019. Le crédit de construction de CHF 37,5 millions a été accepté. Les travaux débuteront en mars 2020. Le projet est primordial pour la région et le moment est idéal pour construire avec les taux d'intérêts bas.

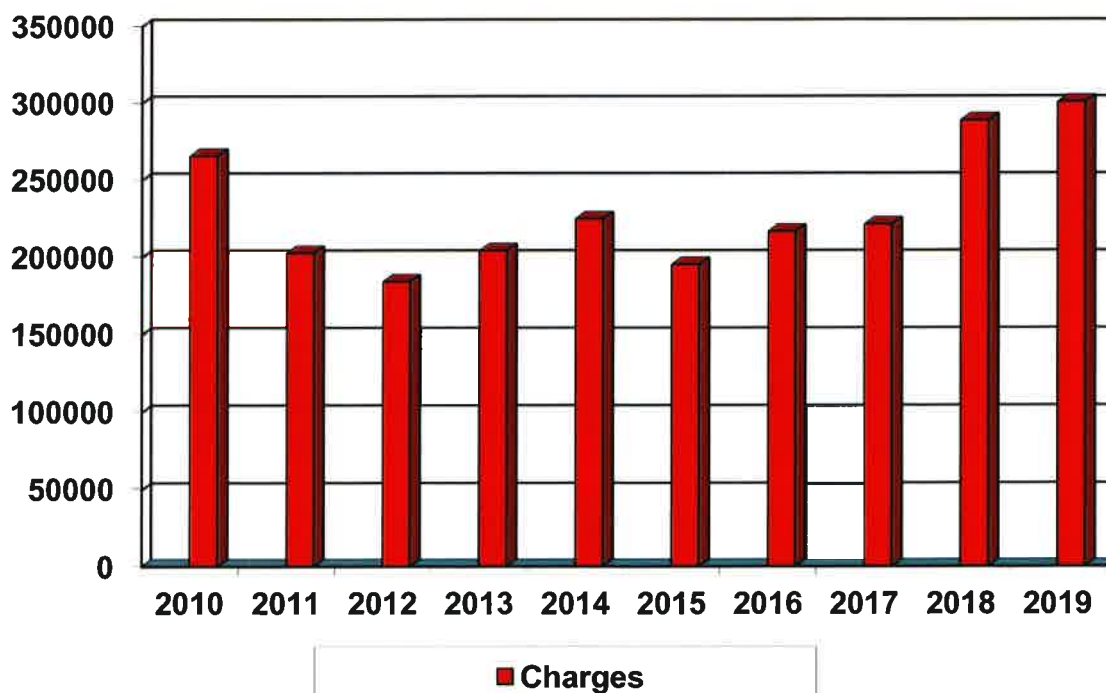
Le prix à l'élève passera de CHF 4'600.00 à CHF 5'500.00, mais il redescendra par la suite grâce aux amortissements.

Un 16^{ème} bus scolaire a été engagé.

Un crédit d'étude est en cours pour la réfection de la verrière côté cuisine, à la suite d'infiltration d'eau au collège du Raffort.

	Année civile						
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
510.352.02	55 él./prim.	53	43	33	34	37	41
520.352.02	9 él./VG	7	10	14	13	17	14
520.352.02	9 él./VP	8	6	6	5	1	4
dérogation	él.	3	2				
Total élèves	73	71	61	53	52	55	59

Evolution instruction publique





6. POLICE, SDIS, PCi :

610. CORPS DE POLICE :

610.351.01 dont facture finale année 2018 pour CHF 6'605.00.

610.480.09 reprise provision de 2018, compte bilan 2820.03.

650. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE :

650.311.06 installation et location défibrilateur.

650.481.04 reprise réserve SDIS pour défibrilateur, compte bilan 2800.02.

9 autorisations de manifestations et 8 permis temporaires pour vente de boissons alcoolisées ont été délivrés :

En février	Loto de la Jeunesse de Vulliens
En avril	Spectacle scolaire classe 6P de Vucherens
En mai	Soirées théâtrales de la Jeunesse de Vulliens
En juillet	Week-end parachutes et tournoi de volley à Vulliens
En août	Fête nationale du 1 ^{er} août
En août	27 ^{ème} Trial des Vestiges
En septembre	32 ^{ème} Course des Taleines
En octobre	Soirées burgers de la Jeunesse
En octobre	Marché des Rôtis de l'Étang

2 autorisations d'affichage ont été délivrées.

La 2^{ème} étape printanière du Tour du Pays de Vaud a passé à Bressonnaz-Dessous le 22 mai 2019.

En mai, la Municipalité a déposé une demande au bureau des radars pour un contrôle de vitesse dans la commune.

La Secrétaire municipale, Nicole Matti, a suivi la formation RLVCR de la Police cantonale et a obtenu la carte de légitimation lui permettant de dénoncer les infractions à la Loi vaudoise sur la circulation routière. La formation est également utile pour la suite de la procédure lorsque la Municipalité doit sanctionner le contrevenant. Le règlement de police doit être mis à jour en conséquence.

Une licence pour débit de boissons alcooliques à l'emporter a été délivrée par le Département de l'économie, de l'innovation et du sport à M. Alexandre Clerc pour l'exploitation de la Brasserie Artisanale du Jorat SA.

26 communes sont membres du centre collecteur des sous-produits animaux de Moudon (**CCSPA**). Une commission des achats a été créée. 2 préavis ont été acceptés: CHF 35'600.00 pour le remplacement des évaporateurs de la machine à froid et CHF 34'500.00 pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment d'exploitation. 2 cuves en cuivre ont été remplacées par des cuves en inox.

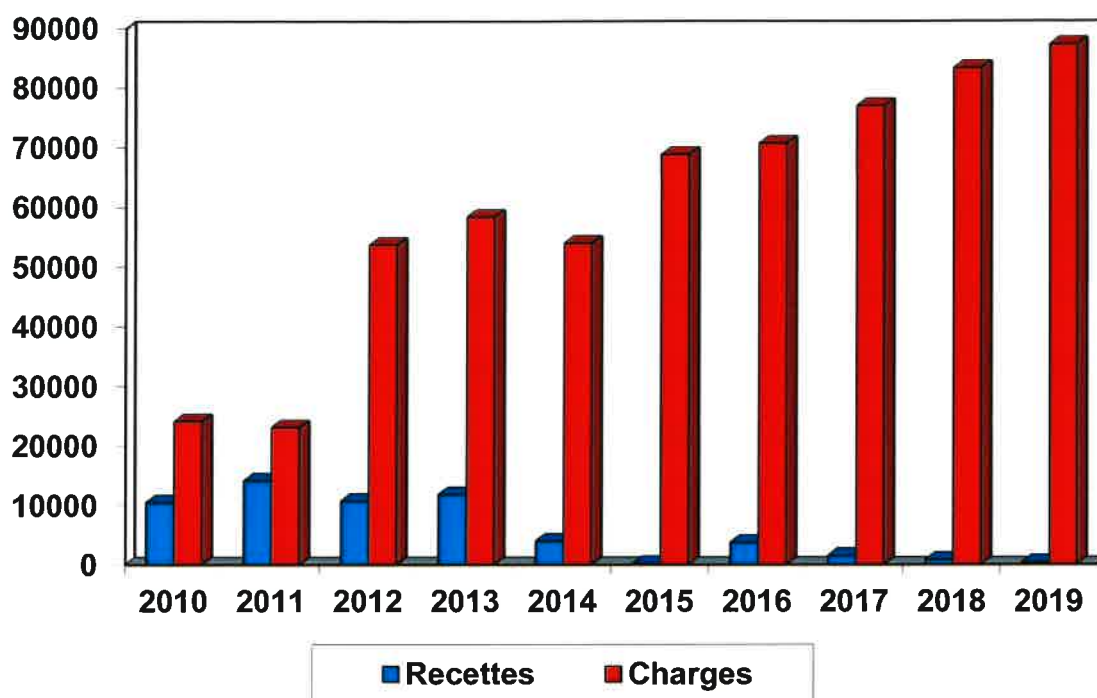
Un exercice **pompiers** s'est déroulé dans la commune le samedi 9 novembre 2019.

Au 31 décembre, la **PCi** compte un effectif de 431 personnes dont 4 femmes. 1975 jours de service ont été effectués sur les 1645 prévus. Le surplus de jours étant, en partie, attribué à la fête des Vignerons (196 jours), aux engagements d'urgence (2 incendies et le plan canicule) et aux arrivées de nouvelles personnes dans la région.

Dans la commune, une mise à jour des équipements de commande à distance des sirènes d'alarme à la population a été réalisée entre les 18 et 20 décembre 2019



Evolution police, feu



7. SECURITE SOCIALE :

720. PREVOYANCE SOCIALE :

- 710.365.05 participation à APERO de CHF 120.00 par habitant au 31.12.2018 CHF 71'400.00 et fondation FAJE CHF 5.00 par habitant CHF 2'975.00.
- 720.351.00 décompte facture sociale année 2018 pour CHF 15'172.00.
- 720.380.09 attribution 2019 de CHF 10'200.00 représentant le 50 % des recettes conjoncturelles, compte 210.404.00, 210.405.00, 210.441.01 à fonds de réserve bilan 2820.03 et de CHF 30'000.00 pour réserve sur décompte facture sociale année 2019.
- 720.480.09 reprise réserve compte bilan 2820.03, 50 % impôts conjoncturels 2018 pour CHF 65'595.00 et de CHF 15'172.00 décompte facture sociale 2018.

Une nouvelle autorisation provisoire d'accueil familial de jour (maman de jour) a été délivrée.

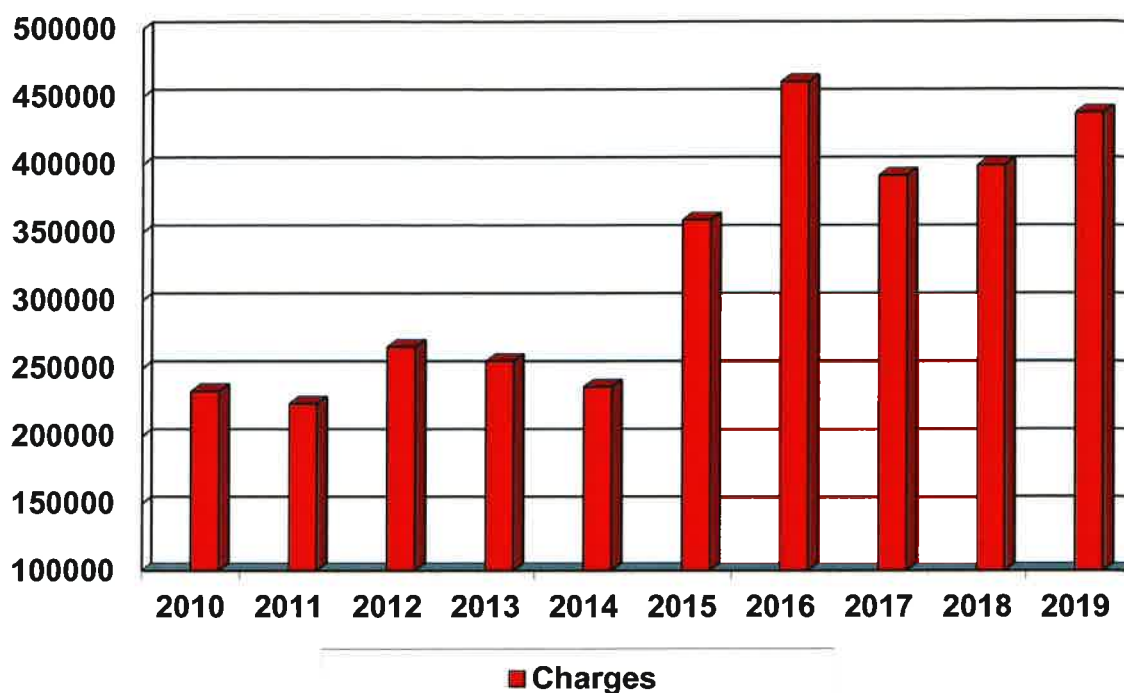
Comme chaque année le plan canicule est mis en place. La liste des seniors de 75 ans et plus est soumise au CMS avant de définir le nombre de personnes à surveiller. C'est notre employé communal qui est chargé des visites et de la surveillance.

Les comptes 2018 de l'APERO sont approuvés pour un total de CHF 10 millions et le budget 2019 de plus de 11 millions a suscité beaucoup de discussions. Le prix à l'habitant passe de CHF 130.00 à CHF 150.00, avec une projection à CHF 204.00 pour l'horizon 2023. La plupart des structures tournent à 80% d'occupation mais la demande reste forte. Une structure supplémentaire sera ouverte au nouveau collège de Carrouge.

Le centre médical de Champ de Plan SA a entrepris la réfection du parking.



Evolution sécurité sociale



8. SERVICES INDUSTRIELS :

810. SERVICE DES EAUX :

- 810.314.00 remplacement d'un tronçon de conduite de 135 m. pour CHF 25'743.85.
- 810.318.05 paiement Gemetris SA, honoraire pour servitude, SPEI émolument d'inspection.
- 810.332.09 amortissement préavis 2016/07 CHF 130'000, amortissement préavis 2016/11 CHF 56'967.30, correspondant à reprise de réserve.
- 810.352.06 augmentation charges de l'AIEJ pour CHF 3'422.00, retour année 2018 AIEJ pour CHF 154.00.
- 810.480.09 reprise réserve préavis 2016/07 CHF 130'000.00, préavis 2016/11 CHF 56'397.30 et de CHF 5'871.64 pour équilibre compte de l'eau par compte bilan 2810.02.

3 fuites d'eau ont été réparées, à Bressonnaz, au Chemin Champ du Faug et au Chemin Clos de la Crausaz, où la conduite a été remplacée sur 135 m.

Pour faire suite aux travaux de déplacement des conduites au-dessus de la grande-salle, des modifications de servitudes ont été inscrites au RF.

Un contrôle de fuites sur le réseau a été effectué par l'entreprise Corelltech SA.

Une inspection des installations communales a été réalisée en novembre par l'inspecteur des eaux potables, Section Inspection des Eaux OFCO (Office de la consommation).



Episode du chlorothalonil. En 2018, 103 paramètres ont été pris en compte dans les analyses chimiques de l'eau de distribution contre 19 en 2016 et 95 en 2017. Dans les 103 paramètres analysés en juillet 2018, une valeur de 0,254 µg/litre (microgramme ou millionième de gramme) de chlorothalonil (fongicide utilisé pour protéger les plantes dans les grandes cultures et les vignes) a été révélée, sans que ce métabolite ait encore été confirmé « pertinent ».

En septembre 2018, la Municipalité a décidé de prélever des échantillons individuellement sur toutes les arrivées de sources (trois à la Tuayre et une au Crottet). Une valeur en chlorothalonil sur un des captages de la Tuayre était trop élevée (1.180 µg/litre) selon la norme en vigueur à ce moment (1.00 µg/litre) et ce captage a été fermé.

D'entente avec l'inspection cantonale des eaux, la Municipalité a organisé en novembre 2018, une séance d'information destinée aux agriculteurs afin de les rendre attentifs à la problématique et leur demander de ne plus utiliser ce produit.

En avril 2019, l'Union européenne déclare ce produit pertinent, ce qui veut dire que la dose à ne pas dépasser est de 0.1 µg/litre. Le 8 août 2019, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire décide d'utiliser le même seuil pour la Suisse et l'Office fédéral de la consommation (OFCO) confirme la pertinence de l'acide chlorothalonil-sulfonique ou R417888, métabolite du fongicide chlorothalonil. Les distributeurs d'eaux ont jusqu'en 2021 pour répondre aux nouvelles exigences.

La Municipalité organise donc une nouvelle analyse de l'eau du réseau de distribution en septembre qui révèle encore un taux de 0,18 µg/litre. Décision est alors prise de détourner l'entier des eaux des sources de la Tuayre le 1^{er} octobre 2019. La commune n'est dorénavant plus alimentée que par les eaux de la source du Crottet dont le taux de chlorothalonil de 0.021 µg/litre respecte la norme en vigueur. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a interdit l'utilisation du chlorothalonil avec effet au 1^{er} janvier 2020.

En ce qui concerne l'association intercommunale AIEJ :

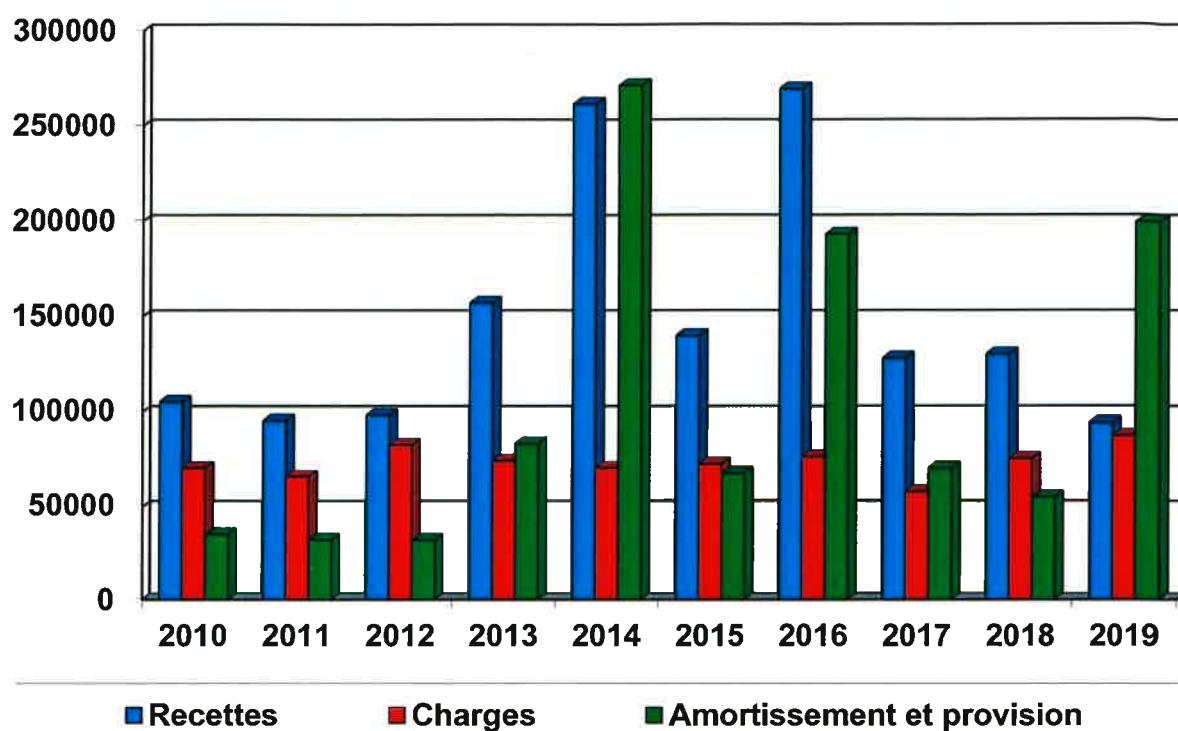
- un préavis de CHF 1'095'000.00 a été accepté par l'assemblée intercommunale pour le projet de liaison sur le réseau de la Ville de Lausanne entre la chambre de régulation et de comptage de Grange de la Tour à Savigny et le réservoir des Echerins à Lutry. Cette nouvelle conduite d'environ 1'700 mètres remplacera la conduite défectueuse reliant le lac de Bret et le réservoir de la Michoudaz.
- Une convention a été signée entre l'AIEJ et l'Association intercommunale des Eaux du Haut Jorat, relative à l'exploitation de la liaison entre la station de pompage de Ropraz et le village de Peney-le-Jorat. L'assemblée des délégués a accepté la sortie de la Commune de Jorat-Menthue et la modification de l'art. 5 des statuts.
- Les comptes 2018 ont été adoptés avec un excédent de produits de CHF 8'414.17 et le budget 2020 a été accepté.

Pompage et consommation des abonnés

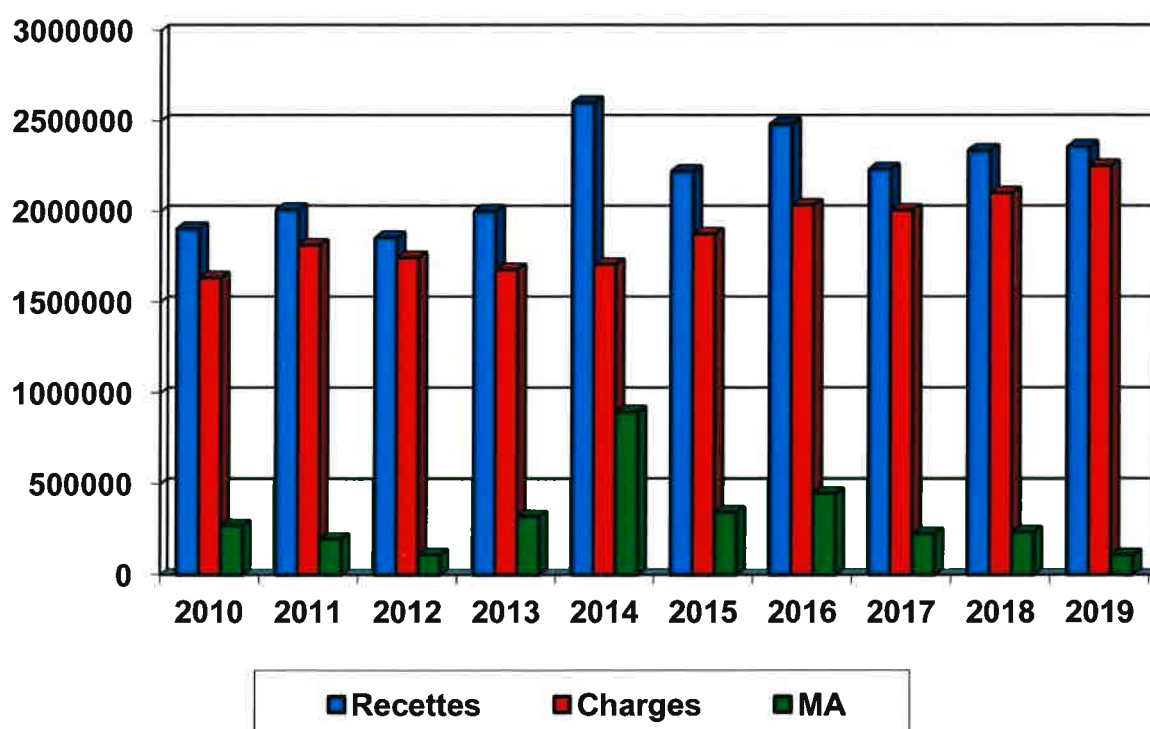
Année	m³ pompés		m³ vendus à Vulliens	m³ habitant raccordé par année	Litres p/jour habitant raccordé
	par année	par jour			
2009	84876	232.537	27186	64.729	177.339
2010	87339	239.285	27558	66.726	182.812
2011	66321	181.701	27534	67.320	184.439
2012	77385	212.014	25586	62.711	171.810
2013	74247	203.416	25173	60.367	165.389
2014	104724	286.915	27829	65.326	178.976
2015	91142	249.704	28050	62.892	172.308
2016	107518	294.570	27128	60.554	165.900
2017	89213	244.419	29064	58.597	160.539
2018	96447	264.238	29064	58.597	160.539
2019	75404	206.586	35028	59.169	162.107



Evolution services industriels



Evolution compte de fonctionnement





Comptes d'investissement

- 352. ECOLE :** amortissement annuel, travaux de 1998, durée 30 ans, CHF 32'300.00.
355. DEPOT COMMUNAL : amortissement annuel, achat en 2001, durée 30 ans, CHF 5'000.00.
420. URBANISME : dépenses CHF 9'598.55 sur préavis 2018/02 de CHF 73'000.00 pour actualisation du PGA en cours.

Préavis 2016/07 de CHF 1'200'000.00 (chantier route du Village), terminé

Dépense totale	CHF	1'158'062.60
Subventions	CHF	184'951.00

Préavis 2016/11 de CHF 305 000.00 (déplacement de conduites), terminé

Dépense totale	CHF	198'968.55
----------------	-----	------------

Préavis 2017/05 de CHF 383 000.00 (arrêts de bus village et rte du Borgeau), terminé

Dépense totale	CHF	374'373.05
----------------	-----	------------

- 430. ROUTES :** amortissement selon budget CHF 5'700.00
reprise de réserve CHF 540'000.00
solde au bilan compte 1410.00 CHF 295'784.80
- 460. EPURATION :** amortissement selon budget CHF 11'000.00
reprise de réserve CHF 30'000.00
solde au bilan compte 1410.03 CHF 412'960.40
- 810. SERVICE DES EAUX :** solde au bilan compte 1440.00 CHF 43'252.35

Comptes du Bilan

12. Placements

Estimations totales des immeubles du patrimoine financier	CHF	2'550'500.00
Valeur d'assurance incendie de ces mêmes immeubles	CHF	3'092'462.00

14. Investissements :

Estimations totales des immeubles du patrimoine financier	CHF	746'400.00
Valeur d'assurance incendie de ces mêmes immeubles	CHF	6'153'990.00

22. Dettes :

Le total des emprunts au 31.12.2019 est de **CHF 3'142'500.00 (./ 142'000.00)**.
Quotité de la dette brute : 133 % = moyen (dette brute*100/revenus financiers nets).

Le taux d'intérêts moyen des emprunts est à 1.0601 %.
Quotité charge d'intérêts : 1.5 = moyen (intérêts passifs*100/revenus financiers nets).

Engagement envers les associations intercommunales : **CHF 1'371'966.65**.

Le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 est fixé à **CHF 6'000'000.00**.

Le plafond de cautionnement pour la législature 2016-2021 est fixé à **CHF 3'000'000.00**.



28. Réserves (fonds) :

Les préavis 2016/07, 2016/11 et 2017/06 étant terminés, les opérations de reprises aux réserves ont été comptabilisées sur l'exercice 2019, ces écritures de reprise s'élèvent à CHF 756'397.30 (CHF 203'000.00 non repris pour épuration, CHF 45'602.70 non repris pour le service des eaux) en raison de coûts inférieurs sur ces préavis.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VULLIENS

- **Vu le préavis 2020/03 sur la gestion et les comptes 2019 de la Municipalité**
- **Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude**
- **Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour**

DECIDE

- **D'accepter le rapport de gestion sur les comptes 2019 et d'en donner décharge à la Municipalité.**
- **D'adopter les comptes 2019 tels que présentés et d'en donner décharge au Boursier.**

Au Nom de la Municipalité

Le Syndic	La Secrétaire
	
Olivier Hähni	Nicole Matti



Adopté par la Municipalité en séance du 20 avril 2020

Annexes : - Comptes de fonctionnement, d'investissement et Bilan 2019

